



## Communiqué

### **Financement du RREGOP – Pour le Front commun, il faut revoir le mode de financement du régime**

Québec, le 22 mai 2009 – À l'occasion des auditions publiques relatives aux résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de possibles hausses de cotisations concernant notamment, le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ont été évoquées. Soulignons d'entrée de jeu que la Caisse du régime est toujours en mesure d'assurer le respect de toutes ses obligations et de soutenir toutes les conditions actuelles du régime. Cette situation illustre toutefois clairement la nécessité de revoir le mode de financement du régime, dès maintenant.

Le Front commun, qui représente plus de 80 % des cotisantes et cotisants, a déjà demandé au gouvernement de revoir le mode de financement du Régime pour le mettre à l'abri d'augmentations ou de variations trop importantes du taux de cotisation, tout en assurant une meilleure sécurité des prestations. Ces modifications doivent viser à maintenir, au fil des ans, un taux de cotisation le plus stable possible pour des avantages semblables. Les porte-parole syndicaux sont en attente d'une réponse et indiquent qu'ils sont prêts à y travailler.

Des travaux techniques se sont déroulés récemment en comité de retraite, mais il revient maintenant aux parties négociantes, c'est-à-dire les représentants syndicaux et gouvernementaux, de disposer de la question. Rappelons que le taux de cotisation du RREGOP est déterminé en fonction des évaluations actuarielles qui seront déposées en octobre 2010.

Les organisations syndicales, présentement en consultation auprès de leurs membres en vue du renouvellement des conventions collectives des employés de l'État, réitèrent donc leur requête au gouvernement et l'enjoignent d'entreprendre officiellement les travaux au sujet du RREGOP.

Le Front commun représente 475 000 employées et employés des secteurs public et parapublic. Il est composé du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

– 30 –

#### **Renseignements :**

Marjolaine Perreault, SISP, tél. cell. : 514 235-5082

Jean-Pierre Larche, CSN tél. cell : 514 605-0757

Jean Laverdière, FTQ tél. cell : 514 893-7809